

ARCEA VALDUC

LETTRE AUX ADHERENTS

NOVEMBRE 2017 - Numéro 45



Musée de la Coutellerie à Nogent

SOMMAIRE



<i>Sommaire</i>	<i>page</i>	2
<i>Editorial.</i>	<i>pages</i>	3-4-5
<i>Carnet de Section</i>	<i>page</i>	6
<i>Transition énergétique : La France dans le concert mondial</i>	<i>pages</i>	7-8
<i>Journée des Personnes Seules du 21/09/2017</i>	<i>pages</i>	9-10-11
<i>Ballade en ECOSSE du 15 au 20 mai 2017</i>	<i>pages</i>	12-13
<i>Escapade en SUISSE du 3 au 4/10/2017</i>	<i>pages</i>	14-15
<i>La Coutellerie à NOGENT du 19/10/2017</i>	<i>pages</i>	16-17
<i>Actualité de la Commission Randonnée Pédestre</i>	<i>page</i>	18
<i>Les Potins de la Marmotte</i>	<i>page</i>	19



✍ EDITORIAL ✍



En cette fin d'année 2017 je ne reviendrai pas sur le détail des conséquences calamiteuses de l'augmentation de 1,7% de la CSG, non compensée financièrement pour la majorité des retraités, contrairement aux autres catégories sociales. Ces conséquences ont été largement commentées dans les semaines passées.

Je vais plutôt m'attacher à relever les différentes actions menées par l'UFR et la CFR, pendant cette période de remise en cause des relations entre générations où les politiques, en opposant actifs et retraités, ont alimenté la guerre entre celles-ci.

Parmi ces actions il y a d'abord eu la Lettre à Monsieur le Président de la République, dont une copie était jointe à notre précédent Flash-info de Septembre. Le cabinet du Président a fait savoir à la CFR qu'il la transmettait à Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics. La CFR a donc écrit au Ministre pour tenter d'obtenir une réponse. Celle-ci n'arrivant toujours pas, une seconde relance a été effectuée le 24 Octobre 2017.

Plus récemment un autre courrier vient d'être adressé à Monsieur Eric WOERTH, Président de la commission des finances.

Dans ces divers courriers la CFR dénonce l'injustice des mesures prises et fait deux propositions pour compenser partiellement l'augmentation de CSG à savoir :

- Demande de la suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1%, prélevée sur les retraites ARRCO et AGIRC des anciens salariés du secteur privé, cotisation qui n'est plus payée par les actifs.
- Demande de la déductibilité fiscale des cotisations d'assurance complémentaire santé.

Hormis ces divers écrits Pierre ERBS, Président de la CFR, est intervenu à la télévision sur BFM/TV et à la radio sur RTL. De son côté Christian BOURREAU, Président de l'UFR, a été interviewé sur SUD-RADIO. A ces différentes occasions ils ont insisté sur le fait que la suppression de la taxe d'habitation (effective à partir de Juillet 2018 et étalée sur 3 ans !) pour les seuls retraités ayant une pension mensuelle inférieure à 1200 euros, n'était pas la bonne réponse compte tenu du manque d'équité de cette mesure.

A signaler également l'action engagée actuellement par les délégués départementaux de la CFR auprès des élus de leur département.

Par ailleurs une question demeure concernant les personnes hébergées en EHPAD : comment assurer la compensation de l'augmentation de CSG, alors qu'elles ne sont plus soumises au paiement de la taxe d'habitation et que leur reste à charge, pour leur hébergement, est déjà de l'ordre de 2500 à 3000 euros mensuels ?

Faits marquants :

Je ne voudrais pas terminer ce dernier bulletin de l'année 2017 sur cette note anxiogène, aussi je vous invite à revisiter les principaux faits marquants, de cette année pour notre Association. Avec l'accord unanime du Bureau nous avons poursuivi, avec la commission pilotée par Annick MAILLARD, notre **action prioritaire de solidarité et de soutien** envers les plus fragilisés d'entre nous, et ceci **malgré la perte de la subvention ALAS** qui participait à cette action. La journée des « personnes seules » a été très appréciée avec la visite du Musée de la Vie Bourguignonne suivie du repas pris au restaurant L'EPICERIE à Dijon. Le repas des « Grands Aînés » est programmé quant à lui le Vendredi 8 Décembre. Et bien sûr, comme tous les ans, la grosse action des visites de fin d'année aux personnes seules avec remise du cadeau souvenir. Cette année il y a 92 personnes seules à visiter.

Dans le cadre des actions que nous menons pour l'UFR, nous assurons la participation à deux réunions mensuelles de la « sous-commission départementale d'accessibilité » avec les visites associée sur le terrain. Nous avons participé aux deux réunions d'installation du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie issu de la loi « Adaptation de la Société au Vieillessement ») qui ont eu lieu les 10 Mai et 3 Octobre 2017.

De son côté Richard DORMEVAL, Délégué Régional Bourgogne et Franche-Comté de l'UFR a participé à une réunion régionale d'échange avec la FNAROPA (Association affiliée à la FNAR) le 26 Novembre 2017.

Dans le domaine des voyages, Jean-Paul MARTIN a accompagné les participants au voyage en Ecosse du 15 au 20 Mai 2017, dont vous trouverez le compte rendu dans ce document. Il a en outre organisé une réunion de synthèse de ce voyage avec présentation de l'album photo qu'il a réalisé à cette occasion.

Egalement cette année a été organisé un voyage de 3 jours (du 3 au 5 Octobre), en Suisse, sur le thème de l'Horlogerie avec visite du château de Joux, du Musée international de l'Horlogerie à la Chaux-de-Fonds et la visite de l'usine de fabrication des montres Jaeger-Lecoultre dans la bourgade « Le Sentier ».

Jean-Paul participe également à l'élaboration et à la réalisation, avec Jean-Claude LOVATO, du programme pluriannuel de visites que nous proposons désormais et dont les programmes et les comptes rendus sont consultables sur notre site internet :

[http// :arceavalduc.fr](http://arceavalduc.fr)

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la visite du 19 Octobre, à Nogent sur Marne, sur le thème de la coutellerie. Les comptes rendus des précédentes visites ont été joints au Flash-info de Septembre.

Concernant la Croisière organisée par le Bureau National, sur le thème « Des Volcans aux Iles Eoliennes », en Mai 2018, il y a 126 participants dont 12 personnes pour Valduc.

Dans le cadre des bonnes relations que nous entretenons avec le Centre de Valduc, nous avons participé cette année aux trois stages de sensibilisation au départ à la retraite, au cours desquels Patrick VALIER-BRASIER et Yves LEO font part de leur vécu de nouveaux retraités et où nous présentons les activités de la Section.

L'an dernier, Gilbert PESCAYRE, dans le cadre du GAENA, avait participé activement à la préparation de la journée du 1^{er} Décembre 2016, qui s'est déroulée au CISP, sur le thème : « Quelles énergies pour les générations futures : les défis à relever ». Le Président Jacques Penneroux ayant souhaité que cette journée soit démultipliée au niveau des Centres, Gilbert a organisé, le 12 Octobre 2017, avec le concours de la SFEN, de SLC et du Lycée CARNOT, une conférence de Jean-Pierre PERVES (ancien Directeur de différents Centres de recherches au CEA) dont le thème était : « Transition énergétique : la France dans le concert mondial », conférence qui avait été présentée, le 1^{er} Décembre 2016. Madame Anne-Marie GOUBE en a rédigé le compte rendu, que vous trouverez ci-joint.

Le groupe des randonneurs a été particulièrement mis à l'honneur lors de sa participation au tour du Centre du 13 Octobre 2017, ainsi que par le succès de trois de ses membres au diplôme d'animateur de randonnée pédestre : MM : Laurent CAMUS ; Denis MAITRE ; Rémi PAULIN.

Vous trouverez dans le présent envoi la dernière mise à jour du document : « **Formalités à accomplir en cas de décès** ». Il est également consultable et imprimable à partir de notre site internet.

Pour terminer, j'ai le plaisir de vous inviter à une **conférence-débat**, présentée par la responsable « AG2R La Mondiale » de l'agence de Dijon et son assistante, sur le thème : « **Nouvelles règles fiscales pour la transmission de patrimoine. Dépendance et conséquences** » qui aura lieu le **Jeudi 29 Mars 2018 à 14H30 salle Robert SCHUMANN à TALANT**. La réunion se terminera avec le pot de l'amitié, au cours duquel il y aura tout loisir de continuer de dialoguer avec les deux intervenantes. Vous trouverez la fiche descriptive avec le bulletin d'inscription, jointe au présent envoi.

Je vous propose de faire le bilan de ces actions lors de notre prochaine **Assemblée Annuelle qui aura lieu le Vendredi 23 Février 2018 dans la salle Mendès France à QUETIGNY**. Vous trouverez ci-joints les documents nécessaires pour votre inscription, ainsi que l'appel à **cotisation 2018** pour laquelle nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir y répondre dès que possible et **avant la fin Mars 2018**, afin de nous éviter des relances coûteuses en temps et en argent.

Je remercie très chaleureusement tous les membres du Bureau pour le soutien qu'ils m'apportent, tous les participants aux travaux des commissions ainsi que tous les visiteurs qui assurent les relations de fin d'année avec les personnes seules.

A l'approche de la nouvelle année laissez-moi vous adresser, avec tous les membres du Bureau, chers lecteurs et adhérents, nos meilleurs vœux de santé, bien sûr, mais aussi la réalisation de tous vos projets, sans oublier les joies partagées avec vos enfants et petits- enfants. Nous avons également une pensée particulière pour tous ceux envers lesquels la maladie s'acharne.

Claude MOUSSIN



CARNET DES EFFECTIFS DE LA SECTION

Patrick VALIER-BRASIER – 06 60 38 13 63

Début novembre, nos adhérents sont au nombre de : **471**

Depuis le début de l'année, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents :

M. ACH Jean-Noël	M. LEBRUN Claude
M. BUGEON Philippe	M. LOVATO Jean-Claude
M. CAGNOUX Jacques	M. MADEC Alain
M. CARRE Bertrand	M. MILLET Roland
M. CHANUSSOT Didier	Mme MONGEY Christiane
Mme CHASSUA Aleth	M. PERRET Pierre
M. DUMAS Jean-Luc	Mme PETIT Antoinette
Mme FAIVRE Pascale	Mme ROBERT Claude
M. FARYS Claude	Mme SAUVANET Marie-Louise (ext.)
Mme FRAIZIER Jeannine	M. TERRET Jean-Paul
M. GUELAUD Pierre	M. VARIOT Denis
M. GUILLEMENOT René	M. VERSTRAETE Jean-Louis
M. LASSAUZET LEPREVOST Jean-Paul	

Mais nous avons également eu la tristesse de perdre des amis :

M. Jean-Claude ARNOUD	M. Guy PAIN
M. Albert CLEC'H	M. Martial RICHARD
M. Roger DEVILLE	Mme Marie-Thérèse ROUILLY
M. Christian GREMY	Mme Bernadette VAN HOECK
Mme Yvonne MOUILLON	

Nous avons enregistré 2 démissions et 2 radiations



Transition énergétique La France dans le concert mondial

Ce jeudi 12 octobre 2017, la Science était en fête au Lycée Carnot de Dijon, avec une conférence¹ sur ce thème donnée par Jean-Pierre Pervès ancien directeur de différents Centres de Recherches au CEA.

Jean-Pierre Pervès : *« le changement climatique est une réalité avec l'augmentation de la température de la planète, un niveau de la mer qui s'est élevé de 20 cm, une limite pluie/neige plus élevée de 200 m et des vendanges précoces de 3 semaines. »*

La biomasse n'absorbe plus que le quart du CO₂, la moitié étant stockée dans l'atmosphère et le reste dans la mer. Cela résulte essentiellement de l'utilisation massive des combustibles fossiles ; ils représentent en 2016 78,4% des ressources énergétiques avec des réserves qui s'amenuisent mais qui sont encore importantes en charbon, pétrole, gaz.

Quatre pays, la Chine, l'Inde, la Russie et les USA pèsent pour moitié dans les émissions de CO₂ de la planète, alors qu'Europe et France n'en émettent que 10% et 1% respectivement.

Comment les différents pays réagissent-ils ? Jean-Pierre Pervès : *« Nous sommes en face d'une compétition globale, les grands émetteurs de CO₂ ayant proposé des réductions plutôt modestes de leurs émissions lors des COP 21 et 22, alors que l'Europe s'est fixé des objectifs très ambitieux, bien qu'elle ne pèse que peu dans le bilan global.*

Le marché européen de l'électricité est en pleine tourmente avec un régime libéral qui s'impose aux sources d'électricité principales, qui assurent l'équilibre du réseau (fossiles, nucléaire et hydraulique) alors que les énergies renouvelables électrogènes sont fortement subventionnées avec une production prioritaire sur le réseau. L'obligation qu'a le réseau d'être toujours équilibré en intégrant des énergies très intermittentes comme le solaire et l'éolien conduit à un surinvestissement massif. Cette évolution est confirmée par l'analyse de 15 années de transition énergétique en Allemagne avec un bilan dérisoire sur les émissions de CO₂ malgré des investissements considérables, de 200 milliards. La France émettant très peu de CO₂ : l'impact de ses efforts sera limité alors que sa situation économique est fragilisée par sa dette, 2000 milliards, et ses importations de combustibles fossiles, 35 milliards € en 2015.

Une analyse factuelle de sa situation montre que la France a, grâce au nucléaire, réalisé une bonne part de sa transition énergétique, les émissions de notre secteur électrique étant déjà très inférieure à celle de l'Allemagne (61 g/kWh au lieu de 480).

Pourra-t-on se passer du nucléaire en introduisant massivement une électricité intermittente et très aléatoire (voir le site Eco2Mix de RTE) et réduisant le nucléaire ?

La loi LTE CV prévoit de réduire la part du nucléaire à 50% (au lieu de 75 % aujourd'hui) d'ici 2025 et un développement de l'éolien et du solaire de presque un facteur 3 entre 2015 et 2023. Cela représente un investissement de 60 à 70 milliards d'€ en 8 ans avec des panneaux solaires et de nacelles éoliennes totalement importées aujourd'hui, auquel il faudra ajouter les turbines à gaz si on arrête les centrales nucléaires. L'apport de ces nouveaux investissements (51TWh/an) étant loin de compenser la baisse du nucléaire (-140 TWh), le résultat sera extrêmement négatif. Il faudra faire appel à des productions fossiles nationales ou importées.

¹ Conférence organisée conjointement par la SFEN Bourgogne Franche Comté, le CCSTI, Sauvons le Climat, et l'Association des Retraités du CEA

Autant un développement même coûteux de l'éolien et du solaire sera indispensable dans des pays qui utilisent massivement le charbon et le gaz pour produire leur électricité, autant il sera très peu efficace en France : l'électricité provient des combustibles fossiles pour 67% dans le monde, 62 % en Allemagne et seulement 6 à 7 % en France.

L'analyse de la transition énergétique en France montre qu'elle n'est pas sur une bonne voie. Elle vise à une réduction des usages de l'électricité et donne priorité au développement des énergies renouvelables, même quand elles se substituent à une énergie non carbonée comme le nucléaire.

Nous devrions au contraire nous appuyer sur un usage renforcé de l'électricité pour réduire les émissions dans les trois domaines qui pèsent le plus chez nous, les transports (41% de notre CO₂), les bâtiments (25%) et l'industrie (17%).

Notre nucléaire est sûr, sans impact sur notre environnement et compétitif. C'est une force sur laquelle nous devrions nous appuyer, la qualité de notre électricité étant une des meilleures du monde.

En conclusion, Jean Pierre Perves souligne : *« N'oublions pas l'urgence climatique. Un million de tonnes de CO₂ évité dans cette décennie sera plus efficace qu'un million de tonnes évité dans 30 ans. Donnons priorité dans les 10 ans à des énergies décarbonées matures et compétitives. Pour de nombreux pays dont les plus importants, charbon et gaz resteront essentiels. Il faudra développer la séquestration du gaz carbonique en plus d'un développement du nucléaire et des énergies renouvelables. A chaque pays de trouver son mix le plus efficace et compétitif. Sinon le changement climatique imposera des adaptations lourdes de nos économies et de modes de vie, avec des risques migratoires considérables ».*

De nombreuses questions ont prolongé la conférence. Parmi les jeunes, elles ont porté sur les ressources en uranium, le devenir des déchets, et la fusion nucléaire.

Anne-Marie GOUBE



JOURNEE « PERSONNES SEULES »

du jeudi 21 septembre 2017

Pour 2017, la Commission Solidarité a donné rendez-vous aux trente-cinq personnes inscrites à une JOURNEE à DIJON dans la cour du Musée de la VIE BOURGUIGNONNE – PERRIN de PUYCOUSIN – situé dans le cloître du Monastère des Bernardines.

En 1693, les cisterciennes de l'Abbaye Notre Dame de Tart arrivent à Dijon pour établir leur réforme et construisent un monastère, achevé en 1767.

Les moniales quittent le lieu en 1792, les bâtiments sont alors occupés par une caserne, puis affectés à un hospice en 1803.

Dès 1870, le fondateur du musée, Maurice Perrin de Puycousin démarre ses collectes dans la Bresse, le Mâconnais et le Tournegeor.

En 1935, sa collecte est donnée à la ville de Dijon « en vue de créer un musée » et il sera inauguré en 1938.

A sa mort en 1949, le Musée est rattaché au Musée des Beaux-Arts de Dijon.

En 1970, devant l'état de détérioration des collections, le Musée ferme.

L'exposition de 1978, aspects du futur musée de la vie bourguignonne collection : Perrin de Puycousin préfigure le futur musée et il est inauguré en 1985.

Donc, ce Musée présente une collection **d'ethnographie rurale** (costumes, mobilier...) **et urbaine** (vie quotidienne à Dijon du 18^e siècle au début du 20^e siècle).

Il offre un parcours qui s'étend sur trois niveaux :

- Au rez-de-chaussée : le patrimoine ethnographique rural et bourguignon fin 19^e siècle.
- Au 1^{er} étage : la vie quotidienne à Dijon de la fin du 18^e à la Seconde Guerre Mondiale (reconstitution de dix commerces).
- Au 2^e étage : une galerie consacrée aux caractéristiques de la Bourgogne avec un salon de lecture, une salle audiovisuelle et des salles pour les enfants.

Rez-de-chaussée : ainsi la salle des âges de la vie entraîne le visiteur dans une farandole de vitrines qui lui font découvrir la somptuosité des costumes bressans et mâconnais, le clinquant des bijoux traditionnels, la diversité des objets symboliques.

Le costume féminin en drap ou en soie, agrémenté de dentelles et de galons colorés. La robe qui descend jusqu'aux pieds est indissociable du « devantier » (tablier). Les hommes portent, les jours de semaine, sur leur chemise la biauade (blouse bleue ample). Impressionnante collection de coiffes montre le travail des dentelières, des repasseuses et autres. Couturières ainsi que l'usage de ne pas « sortir en cheveux » !





Une cuisine bressane est reconstituée avec un mobilier important où il n'y a pas de placards ; les ustensiles sont disposés dans leur contexte d'utilisation. Ils illustrent à merveille cette vie d'autrefois.



Au 1^{er} étage : en activités entre 1886 et 1994, ces commerces reflètent le contexte économique d'une ville en plein essor. Les boutiques s'ouvrent avec de grandes devantures où les articles prennent place pour susciter l'envie et attirer le regard du passant.

De la pharmacie, au salon de coiffure, de l'épicerie à la biscuiterie (PERNOT) en passant par la blanchisserie, le marchand de jouets ou la boucherie, la rue d'autrefois nous plongent au cœur de l'histoire de Dijon.



La pharmacie



L'épicerie

Au 2^{ème} étage : nous pouvons voir dans ces vitrines des sujets en pierre polychrome du sculpteur Pierre VIGOUREUX (1884/1965) campant les Bourguignons dans leurs activités quotidiennes .



Si vous ne connaissez pas ce MUSEE de la VIE BOURGUIGNONNE, je vous invite à aller le découvrir et profiter d'une visite guidée comme nous l'avons eue, fort intéressante.

A 12 H 30, nous nous sommes dirigés vers la Place Emile Zola et pour cela une petite promenade a été nécessaire pour rejoindre le restaurant « l'EPICERIE & Cie ».

La taille de ce restaurant impressionne, surtout qu'il n'en paraît absolument rien de l'extérieur : quatre salles dont deux dans une cave. La décoration vaut définitivement le détour entre vieux boccas, tonneaux, affiches anciennes et mobilier dépareillé. Cela donne un esprit brocante qui fait son charme. Le déjeuner a été servi dans une grande salle voûtée aux pierres apparentes. Comme chaque année c'est l'occasion de souhaiter les anniversaires du mois.



Nous avons pensé à toutes celles et ceux qui n'ont pu assister à cette journée pour de multiples raisons (éloignement, santé, voyages, cure etc...).

A l'année prochaine et plus dans le mois de septembre !

Annick MAILLARD

Une ballade en Écosse, du 15 au 20 mai 2017

par Jean-Paul Martin

Nous étions 17 participants à ce voyage sous un magnifique soleil qui nous a accompagnés tout au long de notre séjour (un orage le dernier soir à notre arrivée à Glasgow n'a pas perturbé notre périple).

Nous sommes accueillis à l'aéroport d'EDIMBOURG par notre guide-accompagnatrice, Joan DOBBIE, habillée d'une veste écossaise. Elle nous a fait découvrir son pays plein de charme, riche en histoire, et plein de mystères, avec un humour « so scottish »

Nous avons commencé ce séjour par la ville d'EDIMBOURG, capitale de l'ECOSSE, avec la visite du château, le passage dans les ruelles et ses pubs tous différents les uns des autres mais riches en architecture, sans oublier les joueurs de cornemuse en kilt.



Le deuxième soir nous avons pu assister à un spectacle traditionnel écossais. La soirée s'est déroulée aux sons des cornemuses, d'un accordéon, avec des danses traditionnelles, le tout au cours d'un repas où nous avons dégusté le fameux haggis (panse de brebis farcie).

Nous avons poursuivi notre périple le long de la côte est pour visiter les châteaux :

- de GLAMIS, maison d'enfance de la reine mère, et le fantôme, attribut habituel des châteaux écossais, qui n'a pas daigné se montrer.

- de DUNNOTTAR (photo), ruine parfaitement entretenue, posée sur un piton rocheux qui surplombe la mer du nord.



- de CRATHES, avec son magnifique jardin d'ornement aux multiples fleurs.

Nous étions ensuite attendus dans la vallée de Speyside à la distillerie Glenfiddich. Le guide en tenue écossaise nous a fait découvrir tout le processus de l'élaboration du whisky, avec à la fin une dégustation.

Nous avons pris ensuite la direction des Highlands avec un court passage à Inverness, à l'embouchure du fleuve, la Ness, avant de prendre la direction du sud. Nous nous sommes installés, pour une nuit à l'hôtel « Loch Ness Lodge », très cosy, de style manoir, à proximité du célèbre et mythique lac du même nom.

Le lendemain nous avons effectué une mini-croisière sur le Loch Ness dans l'espoir de rencontrer le monstre Nessie mais en vain Il a refusé de se montrer !! Nous avons pu néanmoins découvrir ce lac atypique de 39 kms de long sur 5 kms dans sa plus grande largeur. C'est la plus grande réserve d'eau d'Ecosse.

Le séjour a continué, après un passage à Fort William, par la traversée du Parc National des Trossachs. Paysage montagneux, aride, très sauvage, où nous découvrons le lac Lomond.

Notre périple touchait à sa fin ; nous avons rejoint Glasgow, qui nous a accueillis avec un magnifique orage et une pluie torrentielle. Après avoir pris possession de nos chambres, nous avons terminé la soirée dans un magnifique pub, très animé.

Le lendemain matin, nous avons pris la route de l'aéroport d'Edimbourg afin de nous envoler pour la France.

Ce séjour, certes court, a permis de découvrir un pays rayonnant, avec une capitale, Edimbourg, vivante et accueillante, une campagne vallonnée et verdoyante. Notre guide a profité des parcours en bus pour exposer la situation sociale et économique de son pays. Il reste bien des choses à voir ce qui doit nous inciter à y retourner en famille.



Une Escapade en Suisse – 3 et 4 octobre 2017

par Jean-Paul MARTIN

Les 3 et 4 octobre 2017, 11 retraités de l'ARCEA VALDUC se sont rendus en SUISSE sur le thème de l'horlogerie.

Jour 1 : sur notre parcours, nous faisons une halte au **château de Joux** que nous visitons. Forteresse implantée dès l'an mil dans la Cluse de Pontarlier, elle avait pour vocation de contrôler la route internationale reliant les Flandres et la Suisse à la Bourgogne et à l'Italie.

Le château a subi diverses transformations et agrandissements au cours des siècles.

Après les Sires de Joux qui l'ont fait construire, il a vu se succéder de nombreux propriétaires, tels le royaume d'Espagne avec Philippe IV, Louis XIV et Vauban qui aménagea de nouvelles fortifications, devenant définitivement propriété du royaume de France.



Entrée du château

Durant la révolution, il servira de prison dans laquelle furent, entre autres, incarcérés Mirabeau et Toussaint Louverture, chef de l'insurrection des esclaves de St Domingue. Ce dernier y mourut et fut enterré dans le cimetière du château, qui n'existe plus car une troisième enceinte fut construite à sa place au XIXème.

Actuellement le château est propriété de la ville de Pontarlier qui l'ouvre au public.

Après un passage à l'Auberge du Château de Joux où nous avons fait un repas régional, nous partons en Suisse, à la Chaux de Fonds, afin de visiter le **Musée International de l'horlogerie**. Notre guide nous fait découvrir une partie des merveilles de ce lieu. Elle insiste sur les chronomètres marins qui ont un système permettant de maintenir l'équilibre du mécanisme malgré la houle et nous présente un certain nombre de pièces de grandes précisions assorties de décors magnifiques. Nous ne pouvons voir qu'une partie de ce musée, qui est très conséquent, car notre temps est limité.



Mécanisme d'horloge urbaine



Chronomètre marin

Jour 2 : nous sommes attendus à la **Manufacture Jaeger-LeCoultre** où nous sommes accueillis tels des V.I.P. par Monsieur FOREST, directeur de la bijouterie Jaeger-LeCoultre de Lyon, qui a fait le déplacement spécialement pour notre groupe. Après une présentation de la société implantée depuis 1833 au Sentier, situé aux confins du Jura Suisse, nous rejoignons les ateliers non sans avoir revêtu les blouses blanches et s'être vu attribuer un badge visiteur. Le contrôle d'accès est très strict et nous a rappelé quelques souvenirs !!! Nous entrons dans le hall de la manufacture par un sas. à ouverture contrôlée, et l'on ne peut pénétrer dans les différents ateliers et l'ascenseur qu'avec un code. Notre guide, Caroline, chargée de communication dans la société, nous ouvre les portes permettant d'arriver dans le saint des saints, l'atelier de recherche et développement et d'une partie de l'assemblage. C'est alors que nous découvrons toute la perfection de ces montres qui parfois ont nécessité près de huit années de recherches, et jusqu'à un an de fabrication pour certaines pièces uniques.

Nous retenons en particulier :

- le travail de miniaturisation des mécanismes (fabrication de pièces qui ne sont visibles qu'à la loupe)
- le système du Gyrotourbillon, inspiré des chronomètres marins permettant de maintenir le mécanisme toujours en équilibre pour garantir la précision.
- une montre avec sonnerie reproduisant la musique du carillon de Big Ben de l'abbaye de Westminster.
- la montre Reverso, avec un boîtier à retournement. Ce type de montre a été imaginé pour résister aux matchs de polo des officiers de l'armée britannique en Inde.
- la collection précieuse, sophistiquée, avec la délicatesse de ses finitions, alliance de l'esthétique et de la mécanique, destinée aux dames.

Ici nous sommes entrés dans une manufacture de luxe.

La Manufacture perpétue l'esprit d'invention, et édite des séries limitées, associant des complications horlogères de manière inédite. C'est le nombre de complications intégrées à une montre qui en fait son prix. Ces pièces demandent des temps de montage qui vont de deux mois à un an.

Le prix de base d'une montre est de 4.000 € pour atteindre la somme astronomique de 1 200 000 € pour certains exemplaires.

Cela laisse rêveur mais après notre passage dans cette belle «Maison» nous comprenons pourquoi nous arrivons à de telles sommes, qui ne sont, certes, pas à la portée de toutes les bourses.

Nous ressortons avec l'envie de porter de telles merveilles et les yeux éblouis. Beau moment !

Pas de photos à l'intérieur de la manufacture ! Devinez pourquoi ?



La Coutellerie à Nogent (Haute-Marne) – 19 octobre 2017

par Jean-Claude LOVATO - photos de Christian VASSELIN

→ MUSÉE DE LA COUTELLERIE A NOGENT

L'abondance du minerai de fer, la forêt pour combustible, les cours d'eau pour la force hydraulique, du grès pour donner le tranchant de l'outil : ces éléments ont favorisé l'introduction de la coutellerie dans le sud de la Champagne. Au Moyen-Âge, des couteliers, réputés pour la fabrication d'armes de grande qualité, travaillent déjà à Langres. Mais au XVII^e siècle, de nouvelles contraintes économiques et sociales les conduisent à s'établir à Nogent ainsi que dans les communes voisines, comme Biesles, le long de la Marne, de la Traire et du Rognon.

Jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, la coutellerie du bassin nogentais, était manuelle et artisanale. Les ouvriers travaillaient à leur domicile et chaque village est spécialisé dans la fabrication d'un produit.

L'industrialisation avec l'utilisation des marteaux pilons permet des productions en grandes séries, les premières usines de forge se développent : elles produisent d'abord pour l'armement et la marine, puis elles se diversifient dans l'automobile, les machines agricoles, la chirurgie et l'outillage à main.



L'art des ciseliers nogentais, se distingue par sa qualité et a fait sa renommée au-delà des frontières. Le nom de la ville est devenu une marque, un gage de qualité au point qu'au XIX^e siècle, la ville était surnommée "**Nogent les couteaux**"



Un repas bien sympathique a été pris à la pizzeria San Remo.

→ VISITE CHEZ LES FRERES HENRY A NOGENT



On plonge dans un atelier des années 50, l'atelier est recouvert d'une pellicule de poussière métallique grise provenant du meulage des couteaux et des ciseaux. Nous avons été reçus par Gérard et Jean-François Henry. Ce sont deux personnages adorables, chaleureux, soucieux du client. Ils sont fiers de leur savoir-faire familial : la Ciselerie.

"Faire chanter le ciseau" est une expression nogentaise qui signifie que les lames glissent facilement l'une sur l'autre, du talon à la pointe.

→ VISITE DU COUTELIER GÉRARD HEMONNOT A BIESLES

Descendant de la lignée des couteliers qui ont fait la réputation du bassin nogentais, Gérard HEMONNOT consacre son savoir-faire à la restauration et à la fabrication de la coutellerie ancienne.

La visite chez cet amoureux du bel ouvrage nous a plongés dans l'ambiance des ateliers d'autrefois.



La photo du groupe dans l'atelier de Gérard HEMONNOT

ACTUALITE DE LA COMMISSION RANDONNEE PEDESTRE

TROIS NOUVEAUX ANIMATEURS

Pour rendre pérenne l'activité randonnée pédestre qui connaît un vif succès, une action de formation d'animateurs a été lancée sous l'égide du Comité départemental de randonnée Pédestre (CDRP 21).

Cette année, en plus des deux formations réalisées en 2016, Laurent CAMUS, Rémi PAULIN et Denis MAITRE ont obtenu le diplôme d'animateur.



La Commission Randonnée Pédestre comporte maintenant huit animateurs diplômés :

- Gilles ARNOS
- Jean-Michel BUGEON
- Laurent CAMUS
- Denis MAITRE
- Rémi PAULIN
- Thierry PETIT
- Jean Claude SIGNOR
- Christian VERDOT

Les potins de la marmotte

Histoire d'un chien qui n'avait rien pour lui ...

Chronique pour sourire

La guerre vient de s'achever. Dans un petit hameau perdu dans la montagne des Dolomites se trouve une maison rare : la maison de ma grand'mère.

La pièce à vivre semble d'autant plus vaste que le mobilier se résume en une grande table, des bancs et un placard . Le sol est en terre battue. Durant l'hiver, une grande cheminée y apporte une animation bienvenue quand le vent du nord secoue en hurlant les arbres enneigés.



La journée, le feu de sapin lèche les marmites pendues à la crémaillère. Durant la veillée, la flamme est plus soutenue. Les bancs, disposés devant l'âtre, accueillent les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. On y casse des noix en discutant, tandis que grand'mère active son rouet. Je l'entends encore me dire : « Quand tu vas dans la montagne, ne cours jamais ! Prends le temps de regarder les fleurs : cela t'aidera à monter, toujours plus haut , *fino al cielo* (jusqu'au ciel) » . Elle avait raison grand'mère : je sais qu'elle y est à présent.

A cette époque, il n'y a pas d'électricité au hameau . Le soir venu, on s'éclaire à la bougie dont la flammèche chancelante fait danser les ombres . Quant à l'eau, il faut aller la quérir à la source proche. Parfois, le bois craque fortement et des gerbes d'étincelles fusent de toutes parts. Mes yeux d'enfant sont émerveillés par ces scènes d'un autre temps, par ces scènes de conte. Mais je ne mesure pas encore la richesse de ce partage, de ces échanges entre des hommes à la vie rude, mais ô combien saine

L'été est venu. C'est le moment de la fenaison. L'herbe a été fauchée à la main, puis retournée au râteau. Les hommes en font de gros ballots qu'ils ligotent avec des cordes avant de les hisser sur les épaules des femmes. La tête rentrée dans les épaules, celles-ci maintiennent la charge en agrippant les cordes avec les mains et elles redescendent prudemment jusqu'à l'étable où les hommes couchent parfois dans le foin, auprès des bêtes.

Là où le foin a déjà été râtelé, le terrain me semble approprié pour lancer une balle, face à la pente, de bas en haut . Le jeu consiste à la rattraper, lorsqu'elle redescend , dans la quasi-indifférence d'un chien-berger ... Il faut dire que je n'ai aucune sympathie pour lui car ... je ne le trouve pas beau ! Ses yeux sont de couleurs différentes (c'est une caractéristique de cette race de chien-berger) . Il n'a pas un joli collier et son poil n'est sans doute jamais peigné que par le vent ... Bref, il n'est pas beau à mes yeux , au point de ne pas mériter la moindre caresse.

Après un envoi sans doute un peu maladroit, la balle ne redescend pas face à moi, heurte une pierre de surcroît, et elle file à présent vers le bas de la montagne, en direction du torrent . Le chien – toujours moche, il va sans dire – se lance aussitôt à la poursuite de la balle ... qu'il dépose à mes pieds quelques instants plus tard . Une émotion intense m'envahit . Je ne suis pas sûr de tout comprendre, mais ce chien « qui n'a rien pour lui », pour lequel je n'ai toujours aucune sympathie, a récupéré ma balle. J'hésite à le caresser, non pas parce-que je le déteste, mais parce-que j'ai honte à présent : j'ai peur qu'il pense que je ne mérite pas de le caresser ! Peut-être vois-je alors dans ses yeux qu'il n'est pas rancunier et ... je le caresse enfin, en essuyant une larme dans les miens

Quelle leçon il m'a donnée ce jour-là, ce chien qui n'avait rien pour lui ! Du haut de mes sept ans et de mes certitudes j'ai du mal à définir cette leçon sur la légèreté des jugements à priori, des préjugés dont le socle va du physique ingrat à l'habit de poil mal peigné dont j'ai su plus tard qu'il faisait rarement le moine, même chez les chiens. Mais j'ai accusé le coup. Quant au chien qui n'avait rien pour lui, je ne l'ai jamais oublié et il a , aujourd'hui encore, toute mon estime et mon amitié.

Pierre DE CONTO



<i>Directeur de la Publication</i>	:	<i>Claude MOUSSIN</i>
<i>Rédacteur en Chef</i>	:	<i>Gilbert PESCAYRE</i>
<i>Saisie - Composition</i>	:	<i>Claudette MULLER</i>
<i>Envoi courrier</i>	:	<i>Claudette. MULLER</i>
<i>Reproduction</i>	:	<i>Atelier Reproduction de VALDUC</i>